

Communiqué final de la 35^{ème} Session extraordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

**Session virtuelle
04 avril 2022**

1. La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (la Commission) a tenu virtuellement sa 35^{ème} Session ordinaire, le 04 avril 2022.
2. La Session a été présidée par l'Honorable Commissaire Rémy Ngoy Lumbu, Président de la Commission, assisté par l'Honorable Commissaire Maya Sahli Fadel, Vice-présidente.
3. Les membres ci-après de la Commission ont pris part à la Session :
 - i. L'Honorable Commissaire Rémy Ngoy Lumbu, Président ;
 - ii. L'Honorable Commissaire Maya Sahli-Fadel Vice-présidente ;
 - iii. L'Honorable Commissaire Hatem Essaïem ;
 - iv. L'Honorable Commissaire Maria Teresa Manuela ;
 - v. L'Honorable Commissaire Mudford Zachariah Mwandenga ;
 - vi. L'Honorable Commissaire Marie Louise Abomo ;
 - vii. L'Honorable Commissaire Janet Ramatoulie Sallah-Njie ;
 - viii. L'Honorable Commissaire Ourveena Geereesha Topsy-Sonoo ; et
 - ix. L'Honorable Commissaire Idrissa Sow.
4. La Commission a examiné et discuté des questions ci-après :
 - i. La relation de complémentarité entre la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples;
 - ii. Le Document sur les demandes de Statut d'Observateur en instance ; et
 - iii. Questions diverses découlant de la 70^{ème} Session ordinaire de la Commission.
5. Après délibérations, la Commission a pris certaines décisions.

Fait le 04 avril 2022